

Recyclage et réemploi

Tous les types de verre, à l'exception de celui qui contient du plomb, peuvent être recyclés indéfiniment.

Mais, avant de recycler les contenants de verre, il faut les réutiliser le plus possible. La bouteille brune de bière en est un bon exemple : elle est remplie et lavée entre 10 et 12 fois pour réutilisation avant d'être recyclée.

Le verre



Fabrication

La fabrication de verre à partir de résidus récupérés permet un important gain net en énergie (jusqu'à plus de 30% selon le cas), ce qui évite certains risques environnementaux engendrés par sa fabrication à partir de matières vierges.

Ce qui va dans le bac

Bouteilles de vin, de jus, d'eau gazeifiée, bouteilles d'huile et de vinaigre, pots de sauces, de sauce, etc.

* Lorsque le contenant porte la mention « Consignée Québec », il doit être retourné chez un détaillant.



Bouteille propre!

Rincez les bouteilles et les contenants avant de les rapporter chez le détaillant ou de les mettre au recyclage. Aussi, il est important d'enlever le bouchon. Cela aidera grandement le recycleur. Surtout, il faut éviter d'utiliser les bouteilles vides comme cendriers ou comme mini-poubelles. Il n'est pas nécessaire de retirer les étiquettes de papier ou de plastique, car elles seront brûlées durant le recyclage.

Pour toute information :
418 856-2628 poste 0
www.co-eco.org